Compte rendu de la réunion de comité de quartier du Centre-ville

Réunion plénière du 29 novembre 2021

Etaient présents :

- Marc Nougayrol – Maire-adjoint délégué aux espaces publics et aux grands projets
- Zavier Eloundou – élu référent
- Hervé Pilgrain – Responsable infrastructures
- Marie Soubirou – représentants d'EpaMarne pour la réunion / Hervé Houy – TN Plus
- Maeva Hiron – collaboratrice de cabinet
- Mario Principato – coordinateur des comités de quartiers
- Membres : Philipe Brunet – Mathieu Caron – Régis Déoux (président du Comité de quartier du Centre-ville) – Christian Héon – Massoud Noury – Sandrine Vesin

Etaient excusés :

- Membres : Stefany Auroyer Potier – Julien Bonnin – Amélie Boulanger – Elsa Bruneteau – Romain Dacheux – Maria Georgali – Jean-Dominique Ea – Stanislas Kamba – Man Ly Lam – Maxine Mohaer – – Dominique Pouteau

Ordre du jour :

1ère partie :

1- Présentation du Projet Boulevard de Lagny par EpaMarne

2ème partie :

2- Avancement des chantiers issus des signalements et explorations
3- Synthèse des faits marquants et/ou demandes déposées sur le portail de la Mairie ou via « Le Maire au téléphone »

3ème partie :

4- Situation des arbres

4ème partie :

5- Tour de table sur le ressenti de la réunion

Information : le Café King, sur la Rue des Chalands au niveau de la Place des Foires fait l'objet d'une fermeture administrative définitive.

1- Présentation du projet Boulevard de Lagny par EpaMarne

Constat général et projet :

A partir d'une étude sanitaire, il a été constaté des arbres malades en entrée de ville ainsi que certains arbres trop proches des façades des immeubles construits, la ville et EpaMarne souhaitent mettre en place des solutions pour pallier les problèmes liés à :

- La sécurité
- L'aspect fonctionnel et esthétique : problème de lumière dans les logements

- L'environnement : maladie des arbres

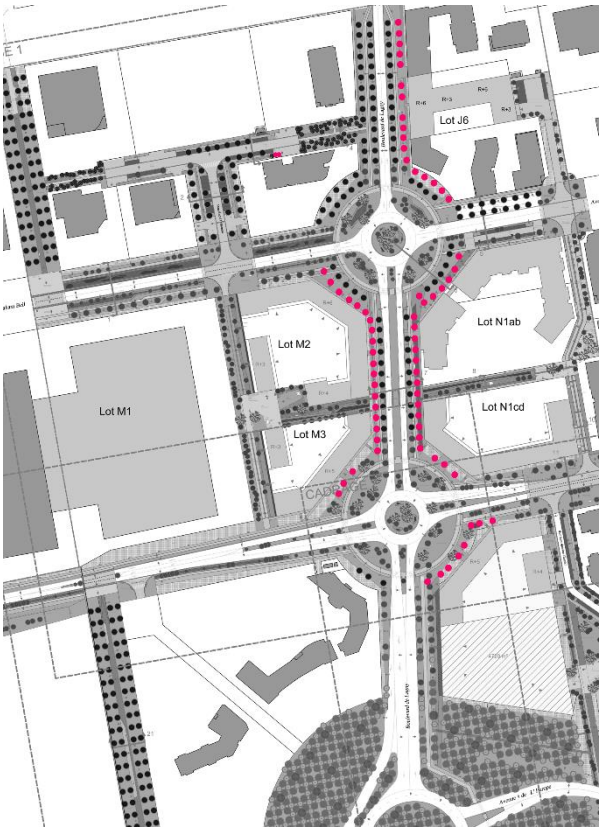

Selon le constat établi par le phytoécologue, les arbres les plus problématiques sont les points roses, ils sont situés sur la rangée intérieure.

Une partie des arbres n'est pas saine, soit 26 arbres qui seront abattus, l'autre partie est saine, soit 103 arbres qui seront conservés et ne bougeront pas, 48 arbres qui seront transplantés et 38 arbres qui seront plantés.

Les arbres qui seront transplantés iront garnir l'Avenue Graham Bell au Nord et au Sud et sur l'Avenue Marie Curie, le tout, le long de l'entreprise Makita.

<u>Méthodologie :</u>

1- Sécuriser la voirie et les accès aux habitations
2- Sonder pour trouver les réseaux, il faudra faire un diagnostic de fouille sous la terre
3- Abattre les sujets malades qui ne seront pas conservés, soit 26 arbres.
4- Préparer les fosses et la partie aérienne des arbres transplantés, ce qui donne plus de chance à la plantation.
5- Préformer les trous de la transplantation. Avant toute intervention, il est nécessaire d'examiner chaque arbre avec attention afin de détecter les éventuels facteurs limitants la bonne reprise. Certaines lésions

peuvent au moment de la transplantation évoluer de façon défavorable, le stress de la plante, son énergie mobilisée pour reconstituer son système racinaire, laissent parfois la porte ouverte à certaines maladies dites « de faiblesses ».

6- Une fois la transplantation réalisée, les platanes seront maintenus par un tuteurage quadripode composé de 4 tuteurs, une gaine en plastique protègera les arbres des frottements potentiels du câble.

7- Sonder pour l'arrosage – il s'agit d'une sonde tensiométrique avec un système de gouttes à gouttes

Aspects visuels et simulation 3D :

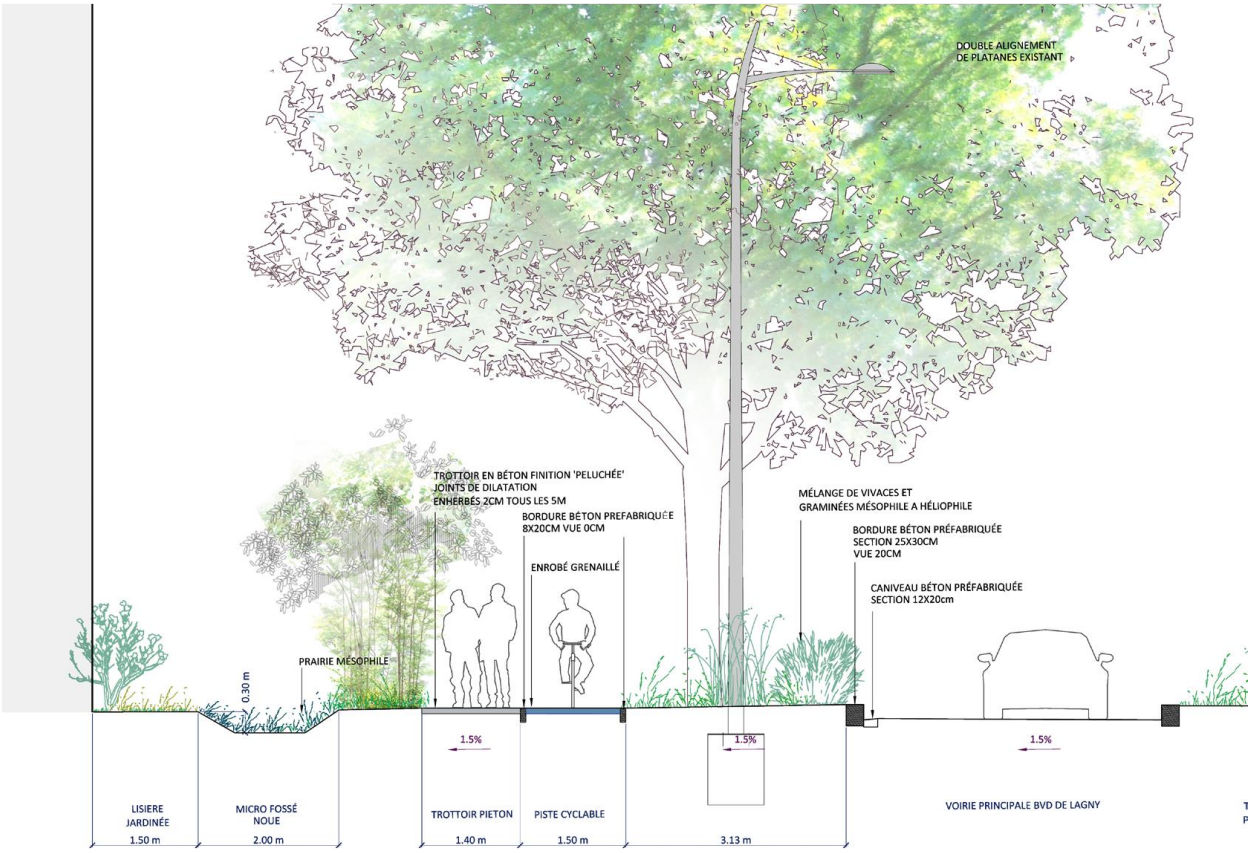

<u>Planning :</u>

Novembre-décembre 2021 :

- Composition du dossier administratif pour ouverture de marché

- Sélection des entreprises

Janvier-mars 2022 :

- Etude complémentaire des réseaux
- Préparation des terrains pour la transplantation
- Dessouchage / abattage / transplantation

Novembre 2022-mars 2023 :

- Démarrage de la forêt urbaine (par séquençage)
- Mise en place du 2ème alignement d'arbres et des buissons

Question : *avez-vous un pourcentage de réussite sur la transplantation et un retour d'expérience ?*

La transplantation sera réalisée par ATP qui a déjà réalisé une transplantation à Chessy sur l'Avenue Robert Schumann, 1 sujet sur 36 qui n'a pas pu être repris. Si un arbre meurt, il y a une garantie de reprise de 2 ans, durant ces 2 ans, l'entretient sera assuré par l'entreprise ATP et l'élagage sera fait par l'entreprise SAMU.

L'entreprise ATP a aussi réalisé la transplantation des pins de la Bibliothèque François Mitterrand.

Question : *les arbres alignés jusqu'à la Place du Clos Saint-Georges feront-ils partis de ce projet ?*

Entre le pont au-dessus du RER A et la Place du Clos Saint-Georges, les arbres ne seront pas touchés du tout, ils ne font pas partis du projet des arbres en entrée de ville.

Question : *comment est fait le choix des essences ? Qui les choisira ?*

Les essences des arbres seront choisies en fonction de l'esthétique et de l'exposition. Le « pré-choix » est fait par EpaMarne qui fait des achats pour l'ensemble de ses aménagements pour ensuite une proposition à la municipalité et ensuite aux comités de quartiers. Il faut ajouter que dans le choix des essences, sont pris en compte les remarques des membres sur la nécessité d'une bonne étude du type d'essence et des implantations.

2- Avancement des chantiers issus des signalements et explorations

Total de signalements : 2 305

En cours : 280

Résolus : 1 988

Statistiques sur le quartier du Centre-ville :

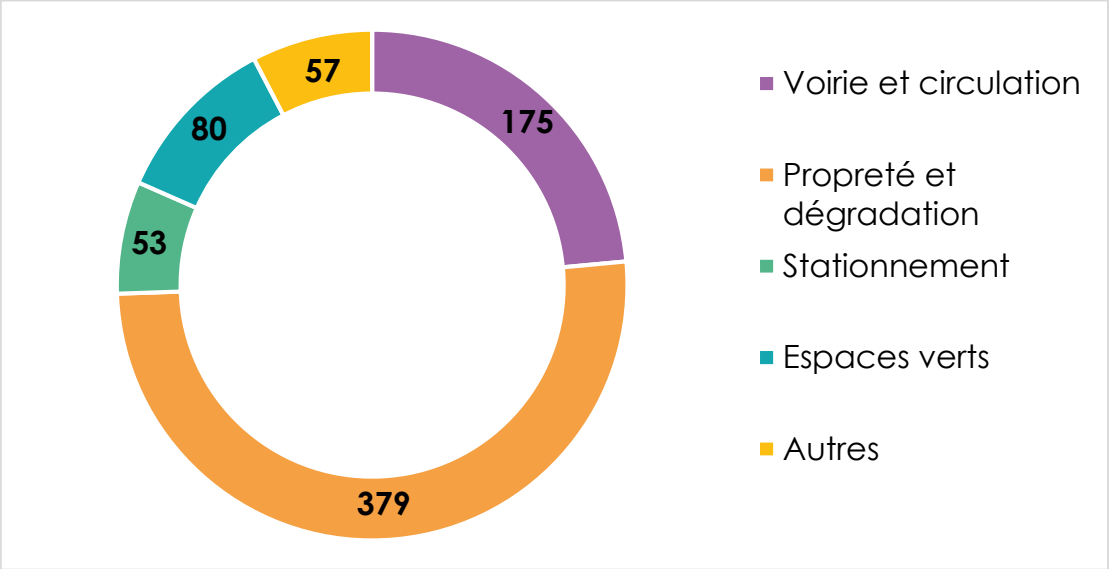

Données du 1/01/2021 au 29/11/2021

Aujourd'hui, les services techniques ont besoin d'être renforcés pour pouvoir traiter l'énorme charge des signalements, les programmations faites sur le planning et le budget, les projets et les urgences.

Signalements qui sont en cours :

- Signalements sur les tags : si ce n'est pas sur un bâtiment public, les services techniques ne peuvent intervenir sans la demande du propriétaire // pour les tags sur les barrières de chantier, c'est au promoteur de faire le nettoyage ou bien le changement des palissades
- Actions qui demandent une étude technique, de budget

Question : *comment sont informés les administrés suite à une demande ?*

Lorsqu'un administré souhaite faire remonter une information ou une problématique à la Mairie et aux services techniques, il peut utiliser l'outil « SIGNALEMENT » sur l'application ou bien sur Internet : https://www.bussysaintgeorges.fr/vie-quotidienne/appli-bussy-saint-georges/

Prenons un exemple pour illustrer la gestion du signalement – nid de poule

- Je choisi la catégorie selon mon signalement parmi « Voirie et circulation », « Stationnement », « Propreté et dégradations », « Espaces verts », « Autre »
- Dans le cas d'un nid de poule, je choisi « Voirie et circulation »
- J'entre les informations suivantes en indiquant nom, prénom, mail, numéro de téléphone
- Je joins la description du signalement en y ajoutant une photo
- J'ajoute l'adresse du signalement en me géolocalisant
- Une fois le signalement effectué, il est envoyé à la Mairie, réceptionné par la collaboratrice de cabinet qui le redirige aux services techniques – dans ce cas précis aux services en charge de la voirie
- A cette réception, l'administré reçoit un mail d'accusé de réception, le signalement est indiqué comme « en cours »
- Une fois le problème réglé, le signalement est indiqué comme « résolu »
  - si jamais le signalement demande un délai important pour son

traitement, cela sera indiqué à l'administré. Toutefois, il est constaté parfois que les messages peuvent ne pas être transmis à l'administré suite à un incident informatique.

Remarques : *il y a assez souvent des bugs - quand l'administré veut émettre un signalement il y a un message « erreur ».*

Dans les statistiques, il est demandé d'ajouter le taux de doublons - les doublons sont en général annulés pour un meilleur suivi du signalement

Question : *temps de stationnement Rue Buissonnière : actuellement en zone bleue, pourquoi n'est-elle pas en zone verte comme les rues autour de la Rue Jean Monnet ? Echange dans les courriers avec la police municipale qui est favorable au changement de zone de stationnement.*

Question : *pour quelle raison y a-t-il eu un changement de sens de circulation au niveau du RER ?*

Le tronçon qui a été fermé est prévu comme une voie piétonne dans l'aménagement final. Il a été fermé à ce moment-là pour permettre l'acheminement et la mise en place de la patinoire pour les fêtes de Noël.

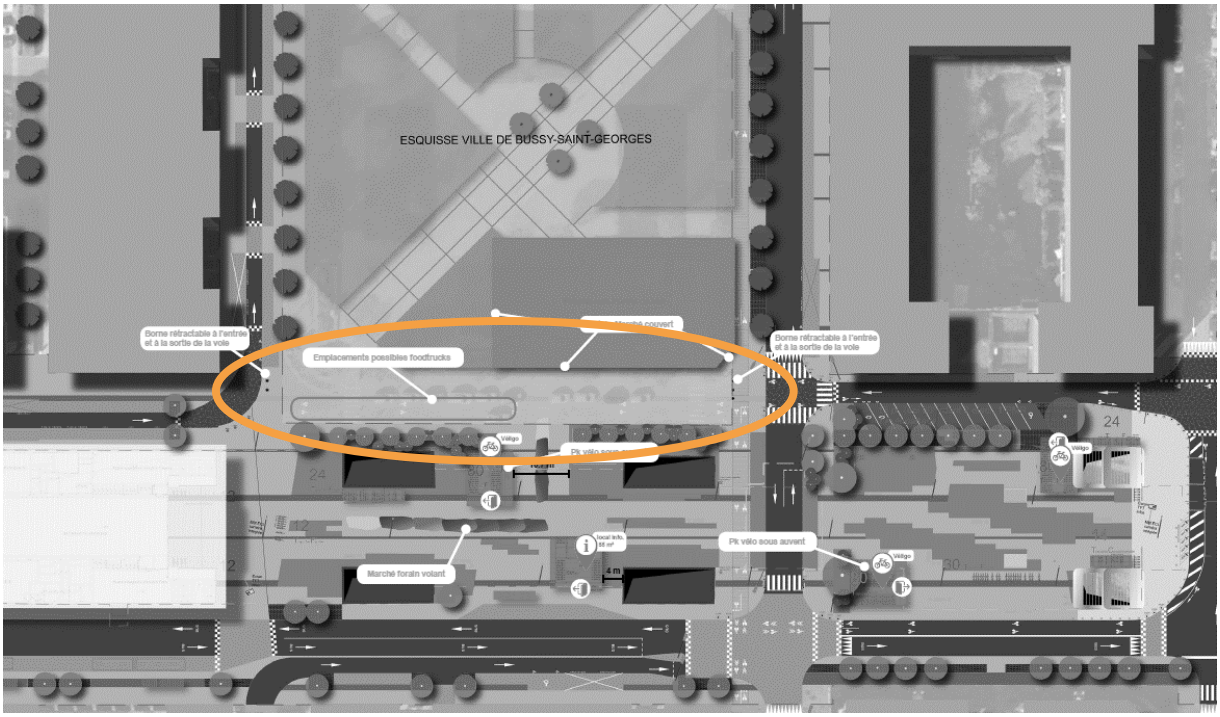

Question : *à quoi servent les travaux qui viennent d'être faits sur le square Vitlina ?*

Les travaux sont des travaux de réfection, la place était embouée dès lors qu'il pleuvait, ce qui gênait les passants et les commerçants du marché.

Remarque : *les membres veulent être associés au projet de la halle couverte et l'aménagement du square // il existe des halles très inspirantes comme à Lyon.*

Processus du projet :

- Les membres du centre-ville ont leur propre méthode projet
- Les membres souhaitent présenter en quelques lignes à la municipalité pour être sûr que ce soit une compétence de la ville
- Le comité de quartier travaille sur son projet pour une présentation à l'élu en fonction du projet pour une présentation à l'ensemble des élus, validation et action des services

3- Synthèse des faits marquants et/ou demandes déposées sur le portail de la Mairie ou via « Le Maire au téléphone »

Les mails que les administrés ont pu envoyer au comité de quartier concernant le Centre-ville portaient sur les sujets suivants :

- Travaux de dallages
- Entretien de la voirie et nettoyage des caniveaux
- Travaux sur le parvis du RER / entrée de ville
- Nuisances et violences au niveau de rue des Chalands et rue Jean Monet
- Dégradation des immeubles des bailleurs sociaux

Les administrés qui utilisent « Le Maire au téléphone » souhaitent une communication pour des sujets personnels et non pas d'intérêt général.

4- Situation des arbres dans le centre-ville

A l'avenue Marie Curie, de nombreux arbres sont mourants.

L'analyse est en cours avec Epamarne.

A la rue Jean Monnet, un îlot de chaleur est créé faute de végétation parce que la rue est étroite.

Le comité de quartier centre-ville pourra proposer des solutions pour végétaliser la rue, sachant qu'il n'est pas possible de réduire l'espace de stationnement et les trottoirs.

Au boulevard Mendes France, des arbres ont été coupés. La Mairie se renseigne pour comprendre la cause.

- Avenue Marie Curie : en discussion avec EpaMarne
- Rue Jean Monnet : problème car cela empièterait sur du stationnement ou les trottoirs // il faudrait tout casser et mettre des arbres or les arbres ne doivent pas être enfouis sous du béton
- Boulevard Mendes France : pourquoi les arbres ont-ils été coupés ? Il en reste quelques-uns
- Grande Place : les arbres n'étaient pas arrosés

Le comité de quartier propose de collaborer avec la municipalité pour partager ses retours d'expériences sur la gestion des arbres. L'objectif est de travailler sur un projet de « ville apprenante » où le comité de quartier serait force de proposition afin de permettre d'apprendre des erreurs du passé et de faire circuler un savoir-faire et une expertise dans la durée.

Ce projet de gestion des arbres sera présenté aux agents concernés suivant le processus d'élaboration des projets.

5- Tour de table sur le ressenti de la réunion

Les membres font remarquer qu'il y a de la valeur ajoutée dans les comités de quartiers, il faut s'appuyer dessus, des gens de qualités qui sont investis, des gens qui s'intéressent à leur ville.

Les membres ne veulent pas être présents à titre d'information mais veulent pouvoir proposer des idées, des projets, que ceux-ci soient reconnus comme émanant des comités de quartiers.

Le but est de pouvoir présenter les projets de la ville en amont aux comités de quartiers, d'avoir un échange et une concertation, lors d'une réunion ou même plusieurs pour modification et amélioration du projet.

Exemple : 1er décembre : présentation du projet global du village, cette réunion a donné lieu à beaucoup de pistes de réflexions suite à la présentation globale, le projet fera l'objet de plusieurs réunions avec les membres et la municipalité pour apporter des modifications.

Il faut induire et inclure une participation citoyenne par le biais des membres des comités de quartiers, le but est d'intégrer les projets dans le processus de démocratie participative.

Les projets proposés par le comité de quartier sont présentés comme tels aux élus, aux services et dans la communication qui sera faite aux riverains. Les comités de quartiers font partis du socle de l'avenir de la ville.

Comme on crée une dynamique de travail et une relation entre les comités de quartiers et la municipalité, on peut tout soumettre et proposer comme méthode de travail, voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Dans la méthode de travail, il est proposé de mettre en place des « allers-retours » sur les suggestions de projets.

Il est demandé à ce que les présidents soient présentés physiquement dans une communication.

Prochaine réunion plénière : Lundi 24 janvier 2022